

Point de situation au 1° janvier 2018

AURACTION accompagne des entreprises susceptibles d'agir seules ou groupées pour répondre aux besoins en reconstruction des pays post crise. Leurs compétences sont conformes aux cahiers des charges des Appels d'Offre.

1. Organisation et montée en puissance

- Organisation
 - AURACTION s'appuie sur une structure juridique « Loi 1901 » avec son Président et un bureau
 - Auraction s'est doté :
 - ✓ D'un **comité stratégique** constitué des Présidents des entreprises membres
 - ✓ D'un **comité opérations** dont les actions sont coordonnées par un **directeur des opérations** qui dispose d'une cellule information. Il est constitué de
 - **Chargés de mission** en charge de créer les contacts et recueillir toutes informations sur les marchés potentiels intéressant les entreprises membres. Certains CDM sont réservistes

spécialisés du Centre Interarmées d'Action sur l'Environnement CIAE.

- **Chefs de projets** en charge de la réponse aux sollicitations (AO ou autres) et du montage de la mission
- Les entreprises membres, actuellement une trentaine, sont articulées en pôles techniques et géographiques :
 - ✓ **Pôle BTP** outre-mer et Europe
 - ✓ **Pôle BTP** Afrique, Moyen Orient, Asie
 - ✓ **Pôle Energie** (photovoltaïque) toutes régions
 - ✓ **Pôle équipement** (NBC, eau d'urgence, abris, assainissement d'urgence) toutes régions

2. Communication

Un site Internet a été créé. Il donne toutes les informations sur les capacités des entreprises membres, l'organisation d'AURACTION et plus généralement la volonté d'AURACTION de se placer sur les marchés de la reconstruction des pays post crise.

Ce site est actualisé en temps réel.

Plaquettes et cartes de visite sont en cours de réalisation.

3. Recherche d'informations et de relations

Pour accomplir au mieux sa mission AURACTION a établi des relations avec :

3.1. Les Institutionnels français étatiques ou paraétatiques

- Le MEAE et notamment les directions des entreprises, Afrique du Nord et Moyen Orient
- Le Centre de Crise et de Soutien
- Expertise France
- Business France
- BPI
- Le Ministère des Armées notamment le CIAE

3.2. Les Institutionnels privés

- MEDEF dont MEDEF International
- CPME
- CIAN

3.3. Les collectivités locales

- Région AURA
- Grand Lyon

3.4. Les Institutions locales et internationales

- Ministères du Mali
- UE à Bruxelles (en cours)
- PNUD à Genève (en cours)

3.5. Des ONG

4. Projets en cours d'examen

4.1. MALI

4.1.1. BAMAKO

- ✓ Deuxième tranche du marché

- ✓ Assainissement du réseau de distribution d'eau

4.1.2. G5 SAHEL

- ✓ Equipement de la force
- ✓ Infrastructure des camps de la force

Une reconnaissance MALI sera accomplie à BAMAKO à la fin du mois de février.

4.2. CENTRAFRIQUE

Assainissement du dépôt d'ordures de Bangui

4.3. BOSNIE/ SARAJEVO

Installations olympiques pour les jeux de la jeunesse en 2019

4.4. SAINT MARTIN

Reconstruction des habitations, résistantes aux intempéries

4.5. IRAK

Ce marché n'est pas encore clairement défini. Il doit être suivi en prospective.

5. Orientations pour 2018

5.1. Evolution de la stratégie

- En fonction des besoins observés depuis un an, des pays post crise, AURACTION doit faire un effort de communication notamment pour l'immobilier, en présentant ce qu'elle sait faire pour du résidentiel particulier et collectif, adapté soit aux intempéries soit à la situation locale (politique et sociale)
- Dans le cadre d'une **coopétition** AURACTION doit chercher des accords (joint-venture ou autre) avec des entreprises locales et des relations avec les

entreprises françaises (PME et grands groupes)
installées sur zone.

- Dans ses projets notamment BTP et énergie AURACTION doit intégrer la partie amont de l'ingénierie et la réalisation du projet en relation avec les instances locales pour la formation et la maintenance et le suivi du projet.

5.2. Montée en puissance

Le nombre d'entreprises membres devrait être densifié, notamment dans la partie équipement.

Une entreprise de fabrication de fours à pain souhaite entrer dans l'association.

Le pôle énergie devrait être renforcé notamment en photovoltaïque et énergie hydroélectrique.

5.3. Sécurité globale

La notion de sécurité globale doit être densifiée.

Il s'agit concernant les projets potentiels d'examiner les questions relatives au

- Cadre juridique local et international dont la loi souple (contrats de salariés, accords commerciaux...)
- La sécurité physique des personnes (en liaison avec CDCS, des sociétés de sécurité, assurances)
- La sécurité de l'information
- La sécurité financière (avec BPI et autres)
- L'éthique et les responsabilités sociales des entreprises

5.4. Projets

En 2018 AURACTION devrait porter son effort sur :

- ✓ les autres pays du G5 SAHEL ; Niger, Mauritanie, Tchad, Burkina Fasso et la Cote d'Ivoire
- ✓ les pays de Centre Europe
- ✓ les outre-mer et Haïti
- ✓ l'Irak